



Les décisions du Bureau en bref

14 mai 2025

Parc naturel régional du Pilat 14 mai 2025

Voici le résumé des principales décisions de la réunion du Bureau du Parc naturel régional du Pilat

.....

ACTUALITÉS DES COMMISSIONS ET COMITÉS DE PILOTAGE ANIMÉS PAR LE PARC

- La Commission Éducation, Sensibilisation et Action Culturelle, dans sa réunion du 17 mars 2025, a principalement travaillé sur la finalisation du programme des Rendez-vous de mon Parc 2025 et le choix du visuel.
- La Commission Biodiversité et Eau s'est réunie le 19 mars 2025 pour faire le point sur l'état d'avancement de la stratégie nationale des aires protégées et échanger sur la participation du Pilat à une candidature au programme européen LIFE 2025 avec la Région et les 9 autres Parcs naturels régionaux d'Auvergne Rhône Alpes. L'évaluation du Contrat Vert et Bleu se poursuit et des suivis naturalistes sont en cours de réalisation auxquels les élus sont invités à participer, s'ils le souhaitent.
- Le Comité de pilotage de la Charte forestière du Pilat, qui n'est pas animé par le Parc mais par Fibois 42, s'est réuni le 26 mars 2025 pour échanger sur l'organisation de la prochaine Fête de la forêt en 2026 qui se tiendra dans le Pilat et faire le bilan de la Charte forestière 2020/2026.
- Le Groupe Villes-Portes s'est retrouvé le 2 avril 2025 à L'Herme pour échanger sur les services offerts par le Parc en direction des Villes-Portes et faire le point sur la révision de la Charte.
- La Commission Climat, Énergie, Mobilité, lors de sa séance du 9 avril 2025, a bénéficié de la présentation du diagnostic de vulnérabilité au changement climatique réalisé par des étudiants dans le cadre du Coup de pouce Climat à Saint-Régis-du-Coin, Échalas, Maclas et La Ricamarie. Il a été question de l'état d'avancement du programme sur la mobilité avec la mise en place, désormais effective, d'un 3^{ème} véhicule du Parc en autopartage à Bourg-Argental. Le bilan de la journée du 26 mars sur l'adaptation au changement climatique en agriculture avec l'intervention de l'agroclimatologue Serge Zaka fait état de près d'une centaine de participants et d'une satisfaction de ceux-ci.
- Le Comité de pilotage Adaptation au changement climatique s'est également réuni le 9 avril 2025 pour faire un point sur l'état d'avancement de la stratégie d'adaptation dans le Pilat. Il a été question de la gouvernance et du programme d'actions 2024-2027.
- La Commission Aménagement et Paysages, le 14 avril 2025, a travaillé sur l'habitat léger et donné son avis sur la modification du PLU de Saint-Julien-Molin-Molette.
- Le Conseil scientifique s'est réuni le 22 avril 2025. Sa composition a été revue pour élargir ses thématiques d'expertises. Un point sur la révision de la Charte a été fait, ainsi que sur le projet « Rêve de fruits » avec l'INRAE et l'expérience Coup de pouce Climat avec Sciences-Po Lyon et l'École d'économie de Saint-Étienne.
- La commission Révision de la Charte a, le 23 avril 2025, échangé sur les actions du syndicat mixte du Parc pendant les trois premières années de la Charte, les futurs statuts du syndicat mixte du Parc et l'organisation de la présentation de la Charte aux Communes et Villes Portes avant son approbation par ces dernières, en lien avec la projection d'un film sur la charte dont la réalisation a été décidée.

DOSSIERS DE DEMANDE DE FINANCEMENTS

Le Bureau du Parc a validé :

- la demande de subvention à la DREAL pour un travail d'amélioration de la connaissance des usages et des éléments naturels des crêts du Pilat mené par le Parc.
- une demande de soutien financier de la Région (Contrat de Parc) pour organiser des formations dans le cadre du Réseau d'urbanisme rural du Pilat animé par le Parc.
- la demande de subvention à la Région (Contrat de Parc) de la Commune de Pélussin pour la création d'un sentier d'interprétation.

PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ACTEURS

Le Bureau du Parc a validé :

- les conventions pour l'organisation des Rendez-vous de mon Parc 2025 avec les communes de Saint-Pierre-de-Boeuf, Planfoy, Tupin-et-Semons et Sainte-Croix-en-Jarez, mais aussi avec les partenaires tels que la Maison Familiale et Rurale de Mondy et « La Nuit des Forêt ». Saint-Pierre-de-Bœuf accueillera également, le 14 juin prochain, les rencontres de l'observatoire de la Biodiversité du Pilat.
- La convention cadre de partenariat visant à proposer des séjours touristiques alternatifs dans les Parcs naturels du Massif Central, dont le Pilat, pour les adhérents du CSE Michelin. En 2024, l'OT du Pilat a proposé 16 offres de séjours qui ont donné lieu à 102 ventes soit 56 000 € de chiffre d'affaires.
- La convention de partenariat avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et le Pôle de Ressources Nationales sur les Sports de Nature pour l'utilisation de la plateforme Outdoorvision. Il s'agit d'un service digital de collecte, d'analyse et de visualisation des données de géolocalisation des pratiquants de sport de nature.
- Les modalités de facturation aux agriculteurs pour la certification Label haie 2024 par l'Organisme collectif de gestion des Haies Pilat, soit le Parc du Pilat (19 exploitations sont concernées).

- un courrier de soutien à l'association des usagers des TER de la Vallée du Rhône (AuterVR) et au Collectif des usagers des transports publics du Sud-Ardèche (CUTPSA) pour leur journée de mobilisation en faveur de la réouverture de la rive droite du Rhône aux trains de voyageurs le 16 novembre 2025.

QUESTIONS DIVERSES

Le Bureau a pris connaissance :

- du bilan du programme LEADER Pilat 2014-2020 : 90 projets soutenus pour un total de FEADER de 2 845 500 € ayant permis d'investir plus de 8 millions d'euros sur le territoire.
- des premiers dossiers sélectionnés et programmés pour le territoire du Pilat dans le cadre du Programme LEADER Loire 2023-2027 :
 - une subvention FEADER de 80 000 € au Parc du Pilat pour le dossier « Valoriser ensemble la Fête de la pomme »,
 - une subvention FEADER de 69 409,26 € à l'association des Nouveaux Ateliers du Dorlay pour le Déploiement de son pôle textile,
 - une subvention FEADER de 46 172,97 € à l'Office du Tourisme du Pilat pour le dossier « Développer un territoire de communication touristique partagé ! ».
- de l'achat d'un compte membre APIDAE (plateforme régionale de diffusion de l'information touristique) propre au Parc du Pilat.
- du fait que la 4^{ème} édition Assises du Tourisme qui s'est tenue le 7 avril a réuni 102 personnes, soit 44 % de plus que l'an dernier.
- du 4 pages de présentation des résultats du Schéma directeur énergétique renouvelable du Pilat et de la réalisation attendue de 5 notes d'opportunité par le bureau d'études (état des lieux des rénovations thermiques des dernières années afin de les mettre en perspectives avec les objectifs affichés à horizon 2041 ; cartographie des acteurs locaux et perspectives de développement de l'autorénovation accompagnée dans le Pilat ; notes d'opportunité sur une ombrière sur le parking de la base de loisirs Saint-Pierre-de-Bœuf, sur la solarisation photovoltaïque en toiture du gymnase de Maclas et sur un projet de méthanisation agricole sur les Hauts plateaux du Pilat).



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benay 42410 Pélussin
04 74 87 52 01

info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/Parcdupilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

www.parc-naturel-pilat.fr